

EURL LE COCON DE DIEPPE

11 RUE THIERS

76200 DIEPPE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **EURL LE COCON DE DIEPPE** relatifs à l'exercice du **01/07/2023** au **30/06/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 19 711 euros

Chiffre d'affaires : 68 633 euros

Résultat net comptable : 6 097 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLERS BRETONNEUX
Le 10/07/2024

Signature

Etats financiers au 30/06/2024

Bilan

Bilan

Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	24 301	16 341	7 960	10 966
	Immobilisations financières (1)	930		930	930
	Total I	25 231	16 341	8 890	11 896
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	819		819	553
	Marchandises	1 845		1 845	2 013
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	330		330	963
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	7 634		7 634	4 166
	Charges constatées d'avance	193		193	1 590
Total II		10 821		10 821	9 286
Total général I + II		36 052	16 341	19 711	21 182

Passif

		30/06/2024	30/06/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 500	1 500
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 766)	(11 872)
	RESULTAT DE L'EXERCICE	6 097	8 105
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		3 830	(2 266)
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	11 136	16 870
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	1 739	2 763
	Dettes fiscales et sociales	2 220	3 039
	Comptes courants d'associés	785	776
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
Total III		15 880	23 448
Total général I+II+III		19 711	21 182

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

930

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Détail des comptes d'Actif

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé	8 889,99	45,10	11 896,47	56,16	(3 006,48)	-25,27
Immobilisations corporelles	7 959,99	40,38	10 966,47	51,77	(3 006,48)	-27,42
21350000 INSTALLATION GENERALE AGENCEM	12 029,21	61,03	12 529,21	59,15	(500,00)	-3,99
21830000 MOBILIER BUREAU ET INFO.	356,67	1,81	356,67	1,68		
21840000 MOBILIER	11 915,44	60,45	11 915,44	56,25		
28135000 AMT. INSTALL. GENERALE AGENC.	(6 543,02)	-33,20	(5 454,96)	-25,75	(1 088,06)	-19,95
28183000 AMORT. MAT. BUREAU ET INFO.	(356,67)	-1,81	(356,67)	-1,68		
28184000 AMORT. MOBILIER	(9 441,64)	-47,90	(8 023,22)	-37,88	(1 418,42)	-17,68
Immobilisations financières	930,00	4,72	930,00	4,39		
27500000 DEPOTS & CAUT. VERSES	930,00	4,72	930,00	4,39		
Actif circulant	10 820,84	54,90	9 285,50	43,84	1 535,34	16,53
Mat.premières, appros, en-cours de production	819,13	4,16	553,32	2,61	265,81	48,04
31710000 STOCK PS	819,13	4,16	553,32	2,61	265,81	48,04
Marchandises	1 844,71	9,36	2 012,50	9,50	(167,79)	-8,34
37100000 STOCK PV	1 844,71	9,36	2 012,50	9,50	(167,79)	-8,34
Autres créances	329,86	1,67	963,11	4,55	(633,25)	-65,75
42500000 PERSONNEL-AVANCES ET ACOMPTES			63,63	0,30	(63,63)	-100,00
43720000 AG2R PREVOYANCE	41,86	0,21			41,86	
44400000 ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES	288,00	1,46	564,00	2,66	(276,00)	-48,94
44566000 TVA DED S/BIENS			52,68	0,25	(52,68)	-100,00
44580000 TVA A REGULARISER			43,00	0,20	(43,00)	-100,00
44586000 TVA/FACTURES NON PARVENUES			78,80	0,37	(78,80)	-100,00
44870000 ETAT-PROD. A RECEVOIR			161,00	0,76	(161,00)	-100,00
Disponible	7 634,12	38,73	4 166,49	19,67	3 467,63	83,23
51120000 CHEQUES A ENCAISSER	70,00	0,36			70,00	
51150000 CB A ENCAISSER			206,00	0,97	(206,00)	-100,00
51200000 BNP PARIBAS	3 359,12	17,04	1 071,71	5,06	2 287,41	213,44
51210000 BNP PARIBAS EPARGNE	4 000,00	20,29	2 630,78	12,42	1 369,22	52,05
53000000 CAISSE	205,00	1,04	258,00	1,22	(53,00)	-20,54
Charges constatées d'avance	193,02	0,98	1 590,08	7,51	(1 397,06)	-87,86
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	193,02	0,98	1 590,08	7,51	(1 397,06)	-87,86
Total du Bilan Actif	19 710,83	100,00	21 181,97	100,00	(1 471,14)	-6,95

Détail des comptes de Passif

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	3 830,48	19,43	(2 266,34)	-10,70	6 096,82	269,02
Capital Social ou individuel	1 500,00	7,61	1 500,00	7,08		
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELE, VERSE	1 500,00	7,61	1 500,00	7,08		
Report à nouveau	(3 766,34)	-19,11	(11 871,69)	-56,05	8 105,35	68,27
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(3 766,34)	-19,11	(11 871,69)	-56,05	8 105,35	68,27
Résultat de l'exercice	6 096,82	30,93	8 105,35	38,27	(2 008,53)	-24,78
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	15 880,35	80,57	23 448,31	110,70	(7 567,96)	-32,28
Emprunts et dettes assimilées	11 135,62	56,49	16 869,54	79,64	(5 733,92)	-33,99
16400000 EMPRUNT 18328 72mois 1,36%	6 415,24	32,55	9 204,20	43,45	(2 788,96)	-30,30
16410000 EMPRUNT 6k 36mois 1,75%			390,30	1,84	(390,30)	-100,00
16430000 EMPRUNT BNP	4 715,43	23,92	7 262,12	34,28	(2 546,69)	-35,07
16884000 INT. COURUS NON ECHUS	4,95	0,03	12,92	0,06	(7,97)	-61,69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 739,27	8,82	2 763,15	13,04	(1 023,88)	-37,05
040C Collectif fournisseurs créditeurs	1 739,27	8,82	2 290,35	10,81	(551,08)	-24,06
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES			472,80	2,23	(472,80)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	2 220,00	11,26	3 039,16	14,35	(819,16)	-26,95
42820000 PROVISION CONGES PAYES			1 701,69	8,03	(1 701,69)	-100,00
43100000 URSSAF			17,00	0,08	(17,00)	-100,00
43722000 HARMONIE MUTUELLE			45,39	0,21	(45,39)	-100,00
43731000 AG2R RETRAITE			46,35	0,22	(46,35)	-100,00
43780000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			2,95	0,01	(2,95)	-100,00
43820000 CH. SOC./PROVISIONS CP			102,28	0,48	(102,28)	-100,00
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	1 391,00	7,06	55,00	0,26	1 336,00	N/S
44551000 TVA A DECAISSER	829,00	4,21	783,00	3,70	46,00	5,87
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			285,50	1,35	(285,50)	-100,00
Comptes courants d'associés	785,46	3,98	776,46	3,67	9,00	1,16
45510000 C/c MAGNE KARINE	785,46	3,98	776,46	3,67	9,00	1,16
Total du Passif	19 710,83	100,00	21 181,97	100,00	(1 471,14)	-6,95

Etats financiers au 30/06/2024

Compte de Résultat

Compte de Résultat

		30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises		8 706	9 909
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		59 928	64 092
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		958	4 987
Total des produits d'exploitation		69 591	78 988
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		5 560	6 070
Variation de stock (marchandises)		168	(22)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		6 287	6 693
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		(266)	193
Autres achats et charges externes		21 608	20 625
Impôts, taxes et versements assimilés		1 575	2 689
Rémunérations du personnel		24 774	29 590
Charges sociales		1 056	1 089
Dotations aux amortissements et dépréciations		2 727	3 525
Dotations aux provisions			
Autres charges		281	280
Total des charges d'exploitation		63 770	70 732
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 822	8 255
Produits financiers			
Produits exceptionnels		674	
Charges financières		149	224
Charges exceptionnelles		280	87
Impôts sur les bénéfices		(30)	(161)
BENEFICE ou PERTE		6 097	8 105

RESULTAT FISCAL	Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime		
Exonérations ou abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		30
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	6 067	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables		6 067
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		

Détail du compte de résultat

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	69 591,47	101,40	78 987,69	106,74	(9 396,22)	-11,90
Ventes de marchandises	8 705,55	12,68	9 908,95	13,39	(1 203,40)	-12,14
70710000 VENTES PRODUITS	8 705,55	12,68	9 908,95	13,39	(1 203,40)	-12,14
Production vendue Services + Travaux	59 927,65	87,32	64 091,71	86,61	(4 164,06)	-6,50
70610000 PRESTATIONS DE SERVICES	59 927,65	87,32	64 091,71	86,61	(4 164,06)	-6,50
Autres produits	958,27	1,40	4 987,03	6,74	(4 028,76)	-80,78
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	947,50	1,38	4 981,07	6,73	(4 033,57)	-80,98
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION	10,77	0,02	5,96	0,01	4,81	80,70
Total des charges d'exploitation	63 769,58	92,91	70 732,23	95,58	(6 962,65)	-9,84
Achats de marchandises	5 560,35	8,10	6 070,31	8,20	(509,96)	-8,40
60710000 ACHATS MARCHANDISES	5 560,35	8,10	6 070,31	8,20	(509,96)	-8,40
Variation de stocks de marchandises	167,79	0,24	(21,93)	-0,03	189,72	865,12
60371000 VARIATION STOCK PV	167,79	0,24	(21,93)	-0,03	189,72	865,12
Achats de matières premières et autres appro.	6 286,62	9,16	6 693,26	9,04	(406,64)	-6,08
60171000 ACHATS PRESTATION DE SERVICE	6 286,62	9,16	6 693,26	9,04	(406,64)	-6,08
Variation de stocks approvisionnements	(265,81)	-0,39	193,14	0,26	(458,95)	-237,63
60317100 VARIATION STOCK PS	(265,81)	-0,39	193,14	0,26	(458,95)	-237,63
Autres achats et charges externes	21 608,31	31,48	20 624,73	27,87	983,58	4,77
60611000 ELECTRICITE	1 307,73	1,91			1 307,73	
60612000 EAU			1 264,06	1,71	(1 264,06)	-100,00
60631000 PETIT OUTILLAGE	615,27	0,90	310,21	0,42	305,06	98,34
60632000 PRODUITS D'ENTRETIEN	156,50	0,23	1 221,40	1,65	(1 064,90)	-87,19
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	110,83	0,16	509,81	0,69	(398,98)	-78,26
60680000 FOURNITURES DIVERSES	1 757,38	2,56	19,99	0,03	1 737,39	N/S
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	6 600,00	9,62	6 320,00	8,54	280,00	4,43
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	2 163,71	3,15	898,80	1,21	1 264,91	140,73
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 080,00	1,57	1 146,85	1,55	(66,85)	-5,83
61520000 ENT. REPAR. BIENS IMMOBILIERS	37,50	0,05	42,26	0,06	(4,76)	-11,26
61550000 ENTR. REP. BIENS MOBILIERES	229,30	0,33			229,30	
61560000 MAINTENANCE	184,00	0,27			184,00	
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUES	634,15	0,92	591,11	0,80	43,04	7,28
61611000 ASSURANCES EMPRUNTEUR	109,84	0,16	133,92	0,18	(24,08)	-17,98
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	155,71	0,23	56,59	0,08	99,12	175,15
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	90,99	0,13			90,99	
61850000 STAGES, SEMINAIRES	686,50	1,00	475,50	0,64	211,00	44,37
62260000 HONORAIRES	2 740,00	3,99	3 132,00	4,23	(392,00)	-12,52
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	45,02	0,07	43,30	0,06	1,72	3,97
62310000 ANNONCES, INSERTIONS			220,00	0,30	(220,00)	-100,00
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	250,91	0,37	312,65	0,42	(61,74)	-19,75
62360000 CATALOGUES, IMPRIMES	56,51	0,08	308,89	0,42	(252,38)	-81,71
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DON'S)	62,45	0,09	48,00	0,06	14,45	30,10
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	155,90	0,23	175,19	0,24	(19,29)	-11,01
62510000 VOYAGES, DEPLACEMENTS	735,46	1,07	40,77	0,06	694,69	N/S
62560000 DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.			142,28	0,19	(142,28)	-100,00
62570000 RECEPTIONS	315,82	0,46	493,01	0,67	(177,19)	-35,94
62600000 FRAIS POSTAUX & TELE	76,47	0,11	10,89	0,01	65,58	602,20
62610000 TELEPHONE	499,86	0,73	545,86	0,74	(46,00)	-8,43
62620000 DEEZER			109,92	0,15	(109,92)	-100,00
62630000 PLANITY			1 188,00	1,61	(1 188,00)	-100,00

Détail du compte de résultat

		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
62700000	SERVICES BANCAIRES	741,85	1,08	851,12	1,15	(109,27)	-12,84
62810000	COTISATIONS	8,65	0,01	12,35	0,02	(3,70)	-29,96
Impôts, taxes et versements assimilés		1 574,99	2,29	2 688,68	3,63	(1 113,69)	-41,42
63330000	CFP	12,00	0,02	247,87	0,33	(235,87)	-95,16
63332000	FORM. CONT. (AVEC TVA)	49,28	0,07			49,28	
63351000	TAXE APPRENTISSAGE	13,21	0,02	34,35	0,05	(21,14)	-61,54
63380000	IMPOTS TAXES AUTRES			2,96		(2,96)	-100,00
63511000	CET	698,50	1,02	746,50	1,01	(48,00)	-6,43
63781000	CSG DEDUCTIBLE	802,00	1,17	1 657,00	2,24	(855,00)	-51,60
Salaires et traitements		24 773,55	36,10	29 590,07	39,99	(4 816,52)	-16,28
64110000	SALAIRES ET APPOINTEMENTS	1 942,55	2,83	13 589,67	18,36	(11 647,12)	-85,71
64110500	URSSAF GERANCE	6 191,33	9,02	3 413,00	4,61	2 778,33	81,40
64117000	LOI MADELIN PREVOYANCE	2 162,04	3,15	1 899,06	2,57	262,98	13,85
64120000	PROVISIONS CONGES PAYES	(1 701,69)	-2,48	302,71	0,41	(2 004,40)	-662,15
64140000	INDEMNITES AVANTAGES DIVERS	973,04	1,42			973,04	
64400000	REMUNERATION GERANCE	15 206,28	22,16	10 385,63	14,03	4 820,65	46,42
Charges sociales		1 055,85	1,54	1 088,73	1,47	(32,88)	-3,02
64510000	COTISATIONS URSSAF	676,99	0,99	222,42	0,30	454,57	204,37
64521000	COT. PREVOYANCE	82,58	0,12	318,06	0,43	(235,48)	-74,04
64531000	COT. RETRAITE ARRCO	166,36	0,24	120,83	0,16	45,53	37,68
64540000	COTISATIONS POLE EMPLOI	122,83	0,18			122,83	
64580000	Cotisations autres organismes	(102,28)	-0,15	(8,94)	-0,01	(93,34)	N/S
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	109,37	0,16	281,36	0,38	(171,99)	-61,13
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			155,00	0,21	(155,00)	-100,00
Dotations aux amortissements		2 726,76	3,97	3 524,80	4,76	(798,04)	-22,64
68112000	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES	2 726,76	3,97	3 524,80	4,76	(798,04)	-22,64
Autres charges		281,17	0,41	280,44	0,38	0,73	0,26
65110000	REDEVANCES	267,92	0,39	272,24	0,37	(4,32)	-1,59
65800000	CHARGES DIV. GEST. COURANTE	13,25	0,02	8,20	0,01	5,05	61,59
Résultat d'exploitation		5 821,89	8,48	8 255,46	11,16	(2 433,57)	-29,48
Total des produits exceptionnels		673,78	0,98			673,78	
77180000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	673,78	0,98			673,78	
Total des charges financières		149,13	0,22	224,11	0,30	(74,98)	-33,46
66116000	INTERETS D'EMPRUNT	149,13	0,22	224,11	0,30	(74,98)	-33,46
Total des charges exceptionnelles		279,72	0,41	87,00	0,12	192,72	221,52
67120000	PENALITES AMENDES			87,00	0,12	(87,00)	-100,00
68710000	DOT. AMORT. EXCEPTIONNELS	279,72	0,41			279,72	
Impôts sur les bénéfices		(30,00)	-0,04	(161,00)	-0,22	131,00	81,37
69950000	CREDIT IMPOT FORMATION DIRIGEANT	(30,00)	-0,04	(161,00)	-0,22	131,00	81,37
Résultat de l'exercice		6 096,82	8,88	8 105,35	10,95	(2 008,53)	-24,78

Etats financiers au 30/06/2024

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/06/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	12 529		500	12 029
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	12 272			12 272
Immobilisations financières	930			930
TOTAL GENERAL	25 731		500	25 231

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/06/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	5 455	1 588	500	6 543
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	8 380	1 418		9 798
TOTAL GENERAL	13 835	3 006	500	16 341

Détermination du Résultat Fiscal

30/06/2024

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	6 097	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		
	Provisions non déductibles		
	Impôts et taxes non déductibles		
	Réintégrations diverses		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	6 097	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Divers à déduire		30
	TOTAL II		30
RESULTAT	Déficit de l'exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs reportables		6 067
TOTAUX		6 097	6 097
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (Col 1)	PERTE (Col 2)

ETATS FISCAUX

Etats financiers au 30/06/2024

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01072023** et clos le **30062024** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☒

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social
EURL LE COCON DE DIEPPE	
SIRET 84449751100015	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
11 RUE THIERS	
76200 DIEPPE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ		
Activités exercées	Autres services personnels	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ OUI Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : **I** Nom et adresse du conseil :

AMIENS EXPERTISE COMPTABLE 19 PROMENADE DES GENETS 80800 VILLERS BRETONNEUX Tél : 0646102992

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : 10072024 Lieu : DIEPPE

N° d'agrément : Qualité et nom du signataire : **MME MAGNE KARINE, GERANTE**

Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

EURL LE COCON DE DIEPPE
30062024

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

EURL LE COCON DE DIEPPE
30062024

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	3 068
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		EURL LE COCON DE DIEPPE		11 RUE THIERS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				76200 DIEPPE			
SIRET		84449751100015		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30062024		30062023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	24 301	030	16 341	7 960	10 966
	Immobilisations financières* (1)	040	930	042		930	930
	Total I (5)	044	25 231	048	16 341	8 890	11 896
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	819	052	819	553
		Marchandises *	060	1 845	062	1 845	2 013
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	330	074	330	963	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	7 634	086	7 634	4 166	
	Charges constatées d'avance *	092	193	094	193	1 590	
	Total II	096	10 821	098	10 821	9 286	
	Total général (I + II)	110	36 052	112	16 341	19 711	21 182
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500	1 500			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134	(3 766)	(11 872)			
	Résultat de l'exercice	136	6 097	8 105			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	3 830	(2 266)				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	11 136	16 870			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 739	2 763			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 829)	172	2 220	3 039			
	Comptes courants d'associés	173	785	776			
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	15 880	23 448				
Total général (I + II + III)	180	19 711	21 182				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	930	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL LE COCON DE DIEPPE		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062024		Exercice N-1 clos le 30062023		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	8 706	9 909	
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }	214	218	59 928	64 092	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222				
	Production immobilisée *	224				
	Subventions d'exploitation reçues	226				
	Autres produits	230	958	4 987		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	69 591	78 988		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	5 560	6 070		
	Variation de stock (marchandises) *	236	168	(22)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	6 287	6 693		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240	(266)	193		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	21 608	20 625		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	699			
	Rémunérations du personnel *	250	24 774	29 590		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	1 056	1 089		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		3 525		
	Dotations aux provisions	256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } { 259 } { 260 }	262	281	280		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	63 770	70 732		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	5 822	8 255		
PRODUITS ET CHARGES DIVER	Produits financiers (III)	280				
	Produits exceptionnels (IV)	290	674			
	Charges financières (V)	294	149	224		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) } { 347 } { 348 }	300	280	87		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	(30)	(161)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	6 097	8 105		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 097	314		
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318				
	Provisions non déductibles *	322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés { 247 } écarts de valeurs liquidatives sur OPC * { 248 }	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)) { 249 }	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992
	ZFA NG (44. quatuordecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44. terdecies)	127		
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite	641
	Dont divers *		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645
			Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	6 067	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356				
	Déficits antérieurs reportables : * 10.190 dont imputés sur le résultat :			360	6 067	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370		372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **EURL LE COCON DE DIEPPE**

Néant ☐

I

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Augmentations

Diminutions

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Réévaluation légale *

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

400

402

404

406

Autres

410

412

414

416

Immobilisations corporelles

Terrains

420

422

424

426

Constructions

430

12 529

432

434

500

436

12 029

Installations techniques matériel et outillage industriels

440

442

444

446

Installations générales agencements divers

450

452

454

456

Matériel de transport

460

462

464

466

Autres immobilisations corporelles

470

12 272

472

474

476

12 272

Immobilisations financières

480

930

482

484

486

930

TOTAL

490

25 731

492

494

500

496

25 231

II

AMORTISSEMENTS

Montant des amortissements au début de l'exercice

Augmentations : dotations de l'exercice

Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises

Montant des amortissements à la fin de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Fonds commercial

495

497

498

499

Autres immobilisations incorporelles

500

502

504

506

Immobilisations corporelles

Terrains

510

512

514

516

Constructions

520

5 455

522

1 588

524

500

526

6 543

Installations techniques matériel et outillage industriels

530

532

534

536

Installations générales, agencements, aménagements divers

540

542

544

546

Matériel de transport

550

552

554

556

Autres immobilisations corporelles

560

8 380

562

1 418

564

566

9 798

TOTAL

570

13 835

572

3 006

574

500

576

16 341

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Cf. état 2033C-Détail

Immobilisation

Valeur d'actif *

Amortissements *

Valeur résiduelle

Prix de cession *

Plus ou moins-values

Court terme *

Long terme

19 %

15 % ou 12,80 %

0 %

①

②

③

④

⑤

⑥

⑦

⑧

1

2

3

4

5

500

500

6

7

8

9

10

TOTAL

578

500

580

500

582

584

586

581

587

589

Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾

579

Régularisations

590

583

594

595

TOTAL

596

585

597

599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **EURL LE COCON DE DIEPPE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

	Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683			
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2	
Constructions	720		725		3	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5	
Matériel de transport	750		755		6	
Autres immobilisations corporelles	760		765		7	
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	
						780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	10 190
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	6 067
Déficits reportables	984	4 123
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	4 123

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	13 727
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 721
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL LE COCON DE DIEPPE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01072023		et clos le : 30062024	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	68 633	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	948	
TOTAL 1	106	69 581	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	11	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	266	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	277	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	15 795	
Variation négative des stocks	145	168	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	8 897	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	281	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	25 141	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	44 717
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/6/2/0/2/4/

N° SIRET 8 4 4 4 9 7 5 1 1 0 0 0 1 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL LE COCON DE DIEPPE

ADRESSE (voie) 11 RUE THIERS

CODE POSTAL 76200

VILLE DIEPPE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ MME Nom patronymique FERNANDEZ Prénom(s) KARINE
Nom marital MAGNE % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 15 000
Naissance : Date 03051972 N° département 76 Commune MONT SAINT AIGNAN Pays FRANCE
Adresse : N° 50 Voie RUE DE L'EGLISE
Code postal 76440 Commune FONTAINE EN BRAY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2024

N° SIRET 84449751100015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL LE COCON DE DIEPPE

ADRESSE (voie) 11 RUE THIERS

CODE POSTAL 76200 VILLE DIEPPE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

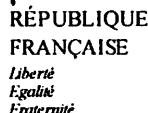
N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



(2024)

Formulaire obligatoire**Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024**

Au titre de l'année civile 2023

Néan

Dénomination de l'entreprise	EURL LE COCON DE DIEPPE	N° Siren : 844497511
Adresse	11 RUE THIERS	76200 DIEPPE

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

[illegible]

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

[illegible]

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.